Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le
ID : 089-218900595-20250522-2025_29-DE

2025/29

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
12	12	9	9

Séance du 22 mai

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 mai

Convocation 16/05/2025

Date d'affichage 16/05/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : E. TRESCARTES – C. GUILLAUME – S. GREMY – B. DOMINIQUE WEBER – DA CONCEICAO – C. GREGOIRE – H. CAPPELLAZZI – W. COLAS – P. BOYET
Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE
Secrétaire : S. GREMY

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-11 et L.2121-29,

Considérant que le conseil municipal a voté le budget 2025 sur des bases prévisionnelles, à mesure de son exécution, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements.

BUDGET COMMUNE :

Investissement

Dépenses

2312 : - 21000 €
2041582 : + 15000 €
2111 : + 6000 €

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement

Dépenses

6811 (ordre) : + 703.41 €
611 : - 703.41 €

Investissement

Dépenses

21311 : + 703.41 €

Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le
ID : 089-218900595-20250522-2025_29-DE

Recettes

28158 (ordre) : 703.41 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à procéder aux ajustements ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY

MAIRIE DE BUSSY-EN-OTHE (Yonne)

Le Maire
Catherine DECUYPER

MAIRIE DE BUSSY-EN-OTHE (Yonne)